

## MAIRIE DE DAMBENOIS

COMpte Rendu du Conseil Municipal du 22 Octobre 2009
--

Tous les conseillers municipaux étaient présents, sauf :

Absents excusés : Cathy MONNIN donne procuration à Luc SOMMER, Séverine BESTEIRO donne procuration à Anny GULLI, Serge VOLLMER, Laurent JOLIVET, Romain PEGEOT, Guy TACQUARD, Brigitte VILLANI

Secrétaire de séance : Emmanuelle SILARBI

Après signature du registre, le Maire ouvre la séance.

### DELIBERATIONS

#### 1° Demande de subvention Aménagement Mairie

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la salle de la Mairie.

Le montant des travaux est estimé à 6176 ,63 €uros H.T. Le Maire précise en outre, que ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière de la part du Conseil Général du Doubs. Ces travaux concernent la salle de la mairie avec la création et la pose d'une cloison de séparation pour la salle du Conseil et le bureau de la secrétaire.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- de réaliser les travaux selon le plan de financement suivant :
- Fonds Libres : 4694,17 €uros H.T.
- Subvention Conseil Général 1482,36 €uros H.T.

- demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention,

- s'engage à réaliser les travaux dans un délai de un an à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

## **2° Demande de subvention rénovation bâtiment scolaire**

Le Maire présente au Conseil Municipal les projets de rénovation du bâtiment scolaire (primaire) suivants :

- aménagement d'un SAS,
- remplacement d'une porte dans une salle de classe,
- et la pose de pavés lumineux dans la classe de la directrice.

Le montant des travaux est estimé à 4570,80 €uros H.T. Le Maire précise en outre, que ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière de la part du Conseil Général du Doubs. Ces travaux concernent l'isolation thermique par la fermeture de l'entrée type SAS, la pose d'une porte isolante en PVC et pour la mise aux normes de l'éclairage par la pose de pavés lumineux dans la classe de la directrice.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- de réaliser les travaux selon le plan de financement suivant :
  - Fonds Libres : 3473,81 €uros H.T.
  - Subvention Conseil Général 1096,99 €uros H.T.
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention,
- s'engage à réaliser les travaux dans un délai de un an à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

## **3° Admission en non valeur**

Par lettre en date du 5 septembre 2009, Madame la Comptable du Trésor de Sochaux a fait parvenir un état des produits irrécouvrables pour l'année 2008 malgré les différentes poursuites engagées. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'admission en non valeur des titres de recettes suivants :

N° 274 - ACCUEIL DU SOIR SEPTEMBRE :	24 €
N° 308 - ACCUEIL DU SOIR OCTOBRE :	18 €
N° 346 - ACCUEIL DU SOIR NOVEMBRE :	15 €
N° 396 - ACCUEIL DU SOIR DECEMBRE :	13.50 €

soit un total de 70.50 € à l'encontre de Madame HAMRIOUI Dalila.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'admission en non valeur de ces titres et autorise le Maire à émettre un mandat du montant global (70.50 €) à l'article 654 – Chapitre 65.

#### **4° Tarifs restauration scolaire et accueil du soir**

Le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil du soir pour les enfants de Dambenois scolarisés à l'école des trois fontaines à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de maintenir le tarif de la restauration scolaire à 7 € (coût du repas) et fixe le tarif de l'accueil du soir à 2 € au lieu de 1.50 € (encadrement et surveillance).

#### **INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES :**

##### **Recensement de la population :**

Un recensement de la population sera organisé dans la commune entre le 21 janvier 2010 et le 20 février 2010. Fin septembre, l'INSEE nous demandait de choisir une personne chargée de mener à bien cette opération :

Pascaline DELGADO, secrétaire a été nommée coordinateur communal : interlocuteur privilégié de l'INSEE. 2 agents recenseurs seront recrutés prochainement (encart dans le prochain bulletin municipal). Dans un premier temps, la commune doit procéder au découpage de son territoire en zones de collecte dénommées districts (soit 2 pour Dambenois).

##### **Attribution du logement communal :**

La Commission « attribution logement » s'est réunie le 21 octobre. L'appartement au 3 rue de la Mairie a été attribué à : Mademoiselle DISIER Pauline et Monsieur BRACHET Nicolas.

##### **Réfection du mur au cimetière :**

Le Maire présente au Conseil Municipal 2 devis :

Devis entreprise CURTI : 825.24 € TTC

Devis entreprise MAESTRI : 577.67 TTC

Après étude, la majorité des membres présents décide de prendre l'entreprise MAESTRI qui s'engage à faire les travaux avant la fin de l'année.

##### **Concertation préalable TCSP :**

Une concertation préalable pour le projet de réalisation d'une ligne de Transport en Commun en Site Propre sur le Pays de Montbéliard a lieu du 12 octobre 2009 au 13 novembre 2009. Des plaquettes d'information sont laissées à la libre consultation des administrés et un registre est ouvert en Mairie pour recevoir les observations du public.

**Vente de bois de chauffage :**

Les personnes intéressées pourront s'inscrire en Mairie jusqu'au 30 novembre 2009.  
Le tirage au sort aura lieu en décembre.

**Noël des Anciens :**

Le repas aura lieu le Samedi 19 décembre à 12 heures, la Visitandine nous propose 2 menus (environ 20 € HT) à choisir, Anthony RAVIER se propose de venir nous aider gracieusement comme l'an passé. Environ 46 personnes de plus de 70 ans sont concernées. Le CAT de Saint Sauveur nous fait une offre de paniers garnis :

- pour le couple présent au repas : « la Valise du Limousin » à 13 € HT
- pour les hommes absents : « la Corbeille découverte » à 19.40 € HT
- pour les femmes absentes : « le Panier futé » à 22.60 € HT

**Commission Jeunes :**

Changement de Président à la commission « jeunes » Philippe POURCHET remplace Serge VOLLMER.

**Faire part de Sven PEGEOT****Remerciements de la famille MOUREY.**

Séance levée à 22 H 10

Le Maire,  
Luc SOMMER